

Catégorie
Voiture
de tourisme

Marque

CHEVROLET

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Mod. 2119

Station Wagon

Bordereau-type

N° 871

Moyens de reconnaissance du type Désignation "Mod.2119" s/plaquette du constructeur s/l'auvent **)
 N° de châssis frappé A droite à l'avant sur partie sup. du longeron et s/plaquette du constr.
 N° de moteur frappé A droite sur bloc-cylindres, derrière tête de bobine et s/plaqu. constr.
 Constructeur du châssis General Motors Corp., CHEVROLET Motor Division, DETROIT (Mich.) USA
 Constructeur du moteur General Motors Corp., CHEVROLET Motor Division, DETROIT (Mich.) USA

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type CHEVROLET
 Genre En ligne, s.en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 6 Temps 4
 Alésage 88,898 mm.
 Course 95,248 mm.
 C.V.-Impôt 18,065
 Cylindrée totale 3'547 cm³
 C.V. frein 91
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique
 sur toutes les roues
 2. Frein A main : Mécanique, à câble,
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur CHEVROLET Motor
 Division
 Genre/Forme
 Limousine commerciale
 (Station Wagon)
 Nombre de portes 4 + 1 arr.
 Nombre de places ass. Total 6-8
 Avant 2-3 Milleu 2 Arrière 2-3
 Nombre de places debout —
 Pour motos : Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	785 kg.	865 kg.	1'650 kg.
Charge utile . . . <u>y compris 2 personnes</u>	kg.	kg.	600 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.50 - 15	HD	simples double
Capacité de charge (par pneu 650 kg.) par essieu	1'300 kg.	1'300 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares: Marque Dispositifs GALLAY
- Feux de position 2, dans les phrases
- Feux stop 1, au centre combiné
- Indicateurs de direction: syst 4, clignoteurs
- AV. Lampe
- Eclairage du No de contr. 1, en centre combiné
- A l'avant = Dans les feux de position 1
- A l'art. = A gauche et à droite 1
- Essui-glace 2, à dépression av. pompe
- 1) Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuillier
- 1) Feux rouges 1, au centre combiné + 1 à gauche 1

DIMENSIONS

Voie	avant	1'440 mm.
	arrière	1'495 mm.
Largeur hors-tout		AV. 1'835 AR. 1'865 mm.
Empattement		2'920 mm.
Longueur hors-tout		5'035 mm.
Hauteur (non chargé)		1'830 mm.
Garde au sol		220 mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		11,80 m.
Diamètre de braquage ext. droite		12,00 m.
Dim. Intérieures		
Longueur du pont de charge		2'150 mm.
Largeur du pont de charge		1'180 mm.
Hauteur Intérieure		1'090 mm.
Haut. du pont dep. le sol		670 mm.
Ridelles (hauteur)		— mm.

OBSERVATIONS

- *) Même exécution que le mod. 2109 (Bord. No. 227)
- ***) Exécution Station-Wagon avec banquettes du milieu et arrière amovibles, ainsi que carrosserie tout acier.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sal. RE)

Équipement : L'importateur apporte les modifications suivantes :

Montage de dispositifs avec feux de position intérieurs et ampoules Bilux à cuillier.

Les feux de position d'origine ont utilisés comme feux clignotants après adjonction d'une plaquette colorée orange à rouge en verre ou en Plexiglas.

Les feux clignotants arrière sont montés par l'importateur ainsi qu'un feu rouge supplémentaire.

Lieu et date de l'expertise-type faire à l'extérieur à gauche.

Bienne, le 4. 3. 1952